

Vallée du Rhône et Arc Languedocien

Débat Public

Attentes de l'Etat et synthèse des réunions thématiques

RÉUNION TERRITORIALE

MARSEILLE – 21 JUIN 2006

Des questions pour l'avenir

- Quelle mobilité, pour quelles activités ?
- Quel cadre de vie à préserver ?

Des tendances prévisibles

- Une augmentation ralentie mais régulière des déplacements et des transports : + 40 % à horizon 20 ans
- Une augmentation des émissions de gaz à effet de serre : + 10 à + 30 %

Deux contraintes fortes à lever

- Une aggravation de la congestion routière
- Un impact environnemental lourd

QUELLES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR ?

Trois thèmes d'orientation issus des réunions thématiques :

1) Le report de la route vers les autres modes

- Les conditions : des améliorations des services non routiers, et des incitations à quitter le mode routier

2) Les infrastructures routières

- Besoins, et limites

3) La mobilité soutenable

- Progrès technologiques
- Actions sur la demande

QUELLES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR ?

1 – LE REPORT MODAL

- **Une orientation consensuelle**
- **Une capacité, évaluée par les experts, de report de l'accroissement routier actuellement prévu :**
 - La totalité de l'accroissement fret
 - 10 à 30% de l'accroissement voyageur
- **Un impact positif, mais assez limité**
 - Sur la mobilité
 - Sur l'environnement

QUELLES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR ?

2 – LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

- **Un sujet controversé**
- **Une requalification nécessaire de l'existant**
 - Mise aux normes: bruit, pollutions, etc.
- **Des besoins nouveaux spécifiques :**
 - Secteurs congestionnés
 - Nouvelles dessertes
- **Des impacts de sens contraires sur mobilité et environnement :**
 - Positif sur la mobilité
 - Négatif sur l'environnement

QUELLES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR ?

3 – LA MOBILITE SOUTENABLE (1)

3-1 Le progrès technologique

- **Des effets potentiels importants**
 - liés aux progrès sur les carburants et moteurs
 - et à des politiques collectives (normes, etc.)
- **Un impact :**
 - nul sur la mobilité
 - pouvant diviser au mieux par 2 ou 2,5 les émissions de GES d'ici à 2050

QUELLES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR ?

3 – LA MOBILITE SOUTENABLE (2)

3-2 Les actions sur la demande de mobilité

- **Maîtrise de la mobilité, et changements de comportements**
 - Des actions très diverses : transports urbains, fiscalité, urbanisme, organisation commerciale, ...
- **Un impact élevé de ces actions est indispensable :**
 - Pour maintenir la mobilité, tout en respectant l'objectif global de réduction des émissions de GES en 2050 (« facteur 4 »)

LES QUESTIONS POSEES AU PUBLIC

Jusqu'où aller dans les 3 orientations débattues:

- Mesures de développement soutenable
- Report de la route vers les autres modes
- Requalification / développement d'infrastructures routières

Pour sortir du « ciseau congestion/nuisances »

- en assurant les besoins de mobilité
- et en réduisant dans une proportion suffisante les contraintes identifiées

Vallée du Rhône et Arc Languedocien

Débat Public

Attentes de l'Etat et synthèse des réunions thématiques

RÉUNION TERRITORIALE

MARSEILLE – 21 JUIN 2006